

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Juillet 1876.

LA GUERRE EN ORIENT.

Nous avons maintenant des nouvelles à peu près certaines du théâtre de la guerre. Cette fois, la lutte est bien engagée et plusieurs combats sanglants ont été livrés.

Au premier moment, on trouve une certaine contradiction entre les dépêches ; il semble que les deux partis s'attribuent la victoire ; mais quand on examine la carte et qu'on se rend compte des opérations, on voit que les faits s'expliquent facilement.

Ainsi, le premier combat, qui a duré cinq heures, livré lundi matin à Saïtchar, a été fatal aux Serbes. Osman-Pacha les a battus et a pénétré sur leur territoire. Pour expliquer ce résultat, nous devons dire que cette partie de la frontière en face de Widdin n'était défendue que par des milices. Quel que fût le courage de celles-ci, le général ottoman, appuyé sur une place forte, devait en avoir raison.

Le même jour, à une certaine distance sur la droite, la situation changeait. Le général Tchernaïeff, après une bataille de sept heures, emportait le camp retranché de Babina-Glava, qui était situé entre la frontière et Nich. Il n'existe pas de cartes complètes de ces provinces, et il est par conséquent difficile de se rendre bien compte de la position. On croit que de là le général serbe commande les hauteurs qui couvrent Nich, et qu'à cette heure il doit se trouver devant cette place, si la défaite éprouvée par le corps de l'extrême gauche ne l'a pas obligé à suspendre sa marche.

Pendant que ces événements se passaient sur la frontière sud-est, le général Ranko-Olimpitz, sur la frontière sud-ouest, franchissait la Drina et enlevait la position de Bjelina en Bosnie.

Ainsi, dans la journée du lundi 3 juillet,

trois combats ont été livrés, dont un est favorable aux Turcs et deux favorables aux Serbes.

Le même jour enfin, comme si les attaques sur tous les points avaient été résolues pour la même date, les Monténégrins, concentrés en avant de Podgoritz, repoussaient victorieusement l'assaut donné par les Turcs à leurs positions.

La guerre préoccupe à bon droit toutes les chancelleries qui sentent bien que la solution définitive ne dépend pas de la victoire des Turcs ou de la victoire des Serbes.

Avant-hier, l'Agence Havas communiquait la note suivante aux journaux :

« Nous croyons savoir que le conseil des ministres qui a été tenu aujourd'hui à Versailles s'est spécialement entretenu des nouvelles relatives à l'Orient.

» Il résulte de toutes les informations reçues que la politique d'abstention et de non-intervention à les plus grandes chances d'être adoptée et pratiquée par l'ensemble des puissances européennes vis-à-vis des complications orientales. En tout cas, cette politique est celle du gouvernement français ; il y restera uniquement et invariablement attaché. »

Nous ne savons ce que feront les autres puissances ; cela nous occupe peu en ce moment. Tout ce qui nous intéresse, c'est notre propre attitude, d'où dépendra notre sécurité. Si cette note est véridique, nous ne pouvons, dans les tristes conditions qui nous sont faites, qu'approuver notre gouvernement de se tenir en dehors du conflit et de ne compromettre en rien le sort de la France.

D'après de nouvelles dépêches, la victoire des Turcs à Saïtchar serait controvérsée, c'est du moins ce que dit un télégramme de Belgrade. Comme chaque parti s'attribue la victoire, il devient impossible de connaître la vérité. Le seul fait avéré, c'est qu'on se bat un peu partout.

Chronique générale.

Tous les journaux continuent à s'occuper des scènes tumultueuses qui ont eu lieu à la séance de lundi de la Chambre des députés. C'est seulement en lisant le compte rendu *in extenso* qu'on peut se faire à peu près une idée de ces scandaleux débats. Il s'est produit entre les impérialistes et les membres des gauches un échange d'injures tellement grossières qu'on a dû supprimer à l'Officiel une partie de l'incident. M. Grévy qui, dans cette circonstance, a fait preuve une fois de plus d'une faiblesse et d'une nonchalance inexplicables, M. Grévy a fait enlever l'apostrophe adressée, au milieu du tumulte, à M. de Marcère par M. Cazeaux ; voici, d'après le Français, les paroles adressées au ministre de l'intérieur : « Mais vous étiez de cette *pourriture impériale* ; vous aviez prêté serment ; qu'en dites-vous ? » M. de Marcère interloqué n'a rien répondu. On dit qu'on a vu sourire M. Dufaure.

Le journal la Tribune, rendant compte de cet incident, commet cette phrase :

« Tous les *pourris*, fouaillés en pleine figure, hurlent de rage. Pendant un quart d'heure on n'entend que des abois féroces. » Des attaques d'apoplexie planent dans l'air. Tout le chenil grouille sous le fouet. »

Tout cela, on le voit, n'est pas très-propre. Quant à M. Gambetta, ses violences seront vivement blâmées par les hommes d'ordre ; il est visible que l'ex-dictateur veut à force d'injures et de grossièreté ramener à lui la popularité qui s'en va. Il est certain que ce personnage ne pourra jamais occuper un rang prépondérant dans notre pays où, grâce à Dieu, on n'a pas encore tout à fait perdu le sentiment des convenances.

Des amis de l'ex-dictateur disent que M. Gambetta s'est trouvé emporté malgré lui, qu'il est très-sincère dans ses projets de modération, dans sa volonté de se révéler homme de gouvernement ; mais que malheu-

reusement sa nature passionnée l'emporte parfois malgré lui, au delà de toutes limites. Ce n'est pas vrai. Personne n'avait provoqué l'injure dont M. Gambetta s'est rendu coupable, le compte rendu officiel est là pour le prouver. M. Gambetta est un sceptique, un bon vivant, qui, comme tous les sceptiques, sait prendre dans les grandes circonstances de grands airs de prophète ; mais il ne s'emporte pas sérieusement, il feint de s'emporter : il joue la comédie de la colère, et il est le premier à se moquer des sots auxquels imposent ses gestes exagérés, ses mouvements de tête et ses effets de cheveux, ses cris et ses coups de poing qui ébranlent la tribune.

C'est un habile farceur qui, comme beaucoup de méridionaux, a le talent de jouer au naturel les rôles qu'il s'est taillés. Ces farceurs-là sont dangereux parce qu'ils dupent les foules.

Sous le titre : « La République aimable et M. Gambetta, » nous lisons dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« La Chambre des députés a été lundi le théâtre d'un scandale effroyable.

» Dépassant toute mesure, M. Gambetta a parlé de la *pourriture impériale* ! »

» A cette injure, la droite provoquée a répondu par d'autres injures ; MM. de Casagnac, Mitchell, Lambert ont attaqué violemment les hommes du 4 septembre, invité M. Gambetta à rendre ses comptes, traité M. Jules Favre de *faussaire*, opposé enfin le *faumier républicain* à la *pourriture impériale*. »

» Cette scène déplorable a duré une heure. Il n'en faudrait pas beaucoup de semblables pour faire perdre à la Chambre des députés la considération du pays.

» Quant à M. Gambetta, sa conduite et son attitude sont absolument condamnables. Sa violence a fait un tort considérable aux républicains.

» Pendant la guerre, M. Gambetta s'était montré autoritaire et despote ; depuis quelque temps, son attitude semblait se modi-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

(Suite.)

Dès son arrivée à Paris, il avait vaguement appris ma débâcle, et voulut tout savoir. Quand je l'eus mis au fait, il frappa la table avec la bouteille de bordeaux cacheté qu'il avait fait venir malgré mes objections.

— Mille tonnerres ! pourquoi ne m'as-tu pas écrit la chose ? s'écria-t-il ; je l'aurais trouvé assez de pièces de six livres pour faire marcher ton affaire. Que fais-tu maintenant ? voyons, où en es-tu ? Ne peut-on pas mettre un peu de chaux dans ton mortier ?

Je lui fis connaître ma position, en disant un mot de l'affaire qui se présentait.

— Et tu n'aurais besoin que de cinq cents francs ? demanda Mauricet.

Je répondis que cette somme me suffirait et au-

Il frappa aussitôt son couteau contre son verre ; un garçon entra.

— Une plume et de l'encre ! cria le maître maçon.

Je le regardai avec surprise.

— Tu ne comprends pas ce que je veux faire de ces drogues-là, pas vrai ? me dit-il en riant ; au fait, je ne suis guère plus partisan du blanc et du noir que par le passé ; mais il faut bien braire pour les baudets. Quand j'ai vu qu'on ne pouvait brasser des affaires qu'avec les bouts d'aile et l'écritoire, ma foi ! j'ai dit : En avant l'arrière-garde ! et aujourd'hui j'en use tout comme un autre.

— Vous avez appris à écrire ! m'écriai-je.

— Tu vas voir ! dit Mauricet en clignant de l'œil.

Il avait retiré d'un portefeuille un papier timbré sur lequel il me fit rédiger une obligation de cinq cents francs. Quand j'eus achevé, il signa son nom en lettres inégales et imitant l'impression.

— Maintenant, me dit-il, quand la pénible opération fut achevée, présente-moi ça chez Périgeux, et tu auras ton argent d'aplomb ; le seing du père Mauricet est connu dans leur boutique, et je peux battre monnaie à discrétion.

On me remit, en effet, les fonds sans aucune difficulté, et, dès le lendemain, j'avais l'entreprise à laquelle ils étaient destinés.

Tout marcha d'abord à souhait. Les travaux furent vivement conduits et achevés avant le terme. J'avais pu, sur les premiers paiements, rendre à Mauricet son argent.

De nouveaux marchés me ramenèrent dans le courant des affaires du bâtiment.

Je reprenais le flot et je commençais à me sentir remonter, quand un procès intenté à notre principal entrepreneur vint tout arrêter.

Mon sort et celui de dix autres était forcément lié au sien ; nous nous trouvions les mains prises, sans aucun moyen d'agir ni de nous retirer.

Pendant ce temps, les obligations particulières de chacun restaient entières ; l'époque de paiement arrivait pour les marchandises non employées ; les soldes d'arriéré se succédaient impitoyablement ; il fallait faire face à toutes les attaques, l'arme au bras, comme on dit ; trouver chaque jour quelque nouvel expédient, obtenir des termes, effectuer des reports, compenser des dettes et des créances !

Mes journées entières étaient employées à ce stérile travail. Je ne gagnais rien, et mes ressources s'épuisaient de plus en plus ; tandis que j'employais mon temps à me sauver de la faillite, Geneviève et l'enfant manquaient du nécessaire.

Je me mangeais la cervelle sans pouvoir faire avancer les choses. Le procès était toujours prêt d'être jugé, et reculait sans cesse.

Un jour, quelque pièce avait été oubliée ; un autre jour, l'avocat se trouvait absent ; le tribunal prenait des vacances, ou l'adversaire avait demandé une remise.

Pendant ce temps, les semaines et les mois s'écoulaient en rendant la position toujours plus difficile.

Notre pauvre ménage ressemblait à ces équipages pris par un calme plat au milieu de la mer, et qui, réduisant chaque jour la ration, regardent en vain à l'horizon si les nuages leur annoncent le retour du vent.

J'ai eu de dures épreuves dans ma vie, mais aucune qui soit comparable à celle-ci. D'ordinaire, les malheurs qui nous frappent laissent place à l'action ; on peut chercher le soulagement ou le salut. Mais ici tous nos efforts étaient inutiles ; il n'y avait qu'à se croiser les bras et à attendre.

A la longue, cette agitation dans l'impuissance me rendit sombre et dangereux.

Ne sachant plus qui accuser, je m'en prenais à Geneviève ; je ne tenais point compte à la pauvre créature de ses efforts pour me déguiser notre misère, de son travail pour l'amour.

On eût dit que je lui en voulais des privations qu'elle supportait. Au fond, mon irritation était encore de l'amitié : elle venait de mon chagrin de la voir souffrir.

J'aurais donné mon sang goutte à goutte pour lui,

fier ; ses partisans vantaient sa modération et ses aptitudes au gouvernement ; pour tout dire en un mot, le rusé Génois préparait plus ou moins savamment sa candidature à la présidence de la République.

» Aujourd'hui, fort heureusement, les masques sont tombés ; M. Gambetta est resté l'homme du café Procope ; il a conservé les expressions vulgaires, les manières débraillées, les gestes tapageurs d'un étudiant de vingtième année. Tel nous l'avons connu à Tours, tel il est resté, tel il serait demain si, pour le malheur de la France, il venait à occuper la première place dans l'Etat... Mais l'orage de lundi a emporté les espérances de M. Gambetta ; jamais une nation comme la nôtre ne consentira à se laisser gouverner par un président aussi mal embouché.

» Les violences de M. Gambetta sont d'autant moins explicables qu'elles étaient préméditées. Le chef de la gauche avait besoin d'un scandale pour rétablir sa popularité menacée ; il l'a cherché et trouvé.

» Au total, M. Gambetta a donné une triste preuve de sa violence, compromis la dignité de la Chambre, perdu pour toujours la réputation de modération qu'il cherchait à se faire.

» Les conservateurs seraient mal fondés à se plaindre ; la journée a été bonne pour eux : M. Gambetta, quoi qu'il fasse, ne sera jamais le président de la République athénienne, c'est-à-dire qu'il ne sera jamais le président de la République française. »

Le *Constitutionnel* commence un récit biographique du général Cialdini par ces mots :

« La presse française est presque unanime à souhaiter la bienvenue au général Cialdini, nommé ambassadeur d'Italie près le gouvernement de la République française. Nous n'avons nulle raison de ne pas nous associer à ces marques de sympathie. »

Le *Constitutionnel*, cependant, termine son récit par les lignes suivantes :

« Dans la carrière du général, il y a un point douloureux. Un jour, les brutales inspirations de la politique le mirent dans la nécessité, lui soldat, de se jeter sur cette petite poignée de Français fidèles qui, sous les ordres de l'héroïque Lamoricière, faisaient un rempart de leurs corps à ce qui restait de la royauté pontificale.

» Ces temps sont lointains ; de plus terribles événements en ont affaibli le souvenir ; nonobstant, la présence du général Cialdini dans les salons parisiens réveillera plus d'une fois plus d'une ancienne blessure dans les âmes catholiques. »

Les âmes catholiques pourront-elles oublier l'ordre du jour qui précéda l'entrée en campagne du général Cialdini, au mois de septembre 1860 :

« Soldats du 4^e corps d'armée !

» Je vous conduis contre un troupeau d'ivrognes que la soif de l'or et l'amour du pillage ont amenés dans notre pays.

acheter de l'aisance et du repos d'esprit ; mais ma bonne volonté était de mauvaise humeur faute d'avoir réussi : c'était comme une haie d'épines à laquelle je la déchirais, par dépit de n'avoir pu en faire une enveloppe pour la défendre.

Un jour surtout je rentrais plus aigri. J'avais passé trois heures chez l'avoué, qui causait avec des amis et que j'entendais rire, tandis que j'attendais en me rongant le cœur.

Il avait fallu leur laisser finir toutes leurs histoires plaisantes ; puis, quand mon tour était venu, j'avais trouvé un homme qui m'avait écouté en baillant, qui ne savait rien de mon affaire, et m'avait renvoyé à son premier clerc alors absent.

Je revenais donc gonflé de rancune contre les gens de justice, qui emmagasinent dans leurs cartons notre fortune, notre repos, notre honneur, et, qui, le plus souvent, ne savent pas même ce qu'on leur a donné à garder.

Pour m'achever, j'avais vu refuser le paiement de mon dernier billet !

Comme si tout devait irriter ma tristesse, je trouvais à Geneviève un air de fête. Elle rangeait en chantant, et me reçut par une exclamation joyeuse.

Je lui demandai brusquement ce qu'il était arrivé d'heureux depuis mon départ, et si nous avions reçu une succession d'Amérique.

Elle répondit en plaisantant, me prit par le cou,

» Combattez, exterminiez sans pitié ces sicaires achetés, et que vos mains leur fassent sentir la colère d'un peuple qui veut sa nationalité et son indépendance. »

Les « ivrognes » et les « sicaires », c'étaient les Français, les soldats de Charette et de Lamoricière !

Les scènes très-peu parlementaires de ces deux derniers jours aboutissent, comme on devait s'y attendre, à des conflits entre les personnes.

Nous lisons dans plusieurs journaux que M. Carré-Kérissouët a prié courtoisement M. Robert Mitchell de retirer le mot *tous*, qu'il venait de prononcer sous forme d'interjection au moment où M. Georges Périn demandait à la tribune à qui s'appliquaient les injures adressées aux gauches.

M. Robert Mitchell ayant refusé de donner les explications, M. Carré-Kérissouët a cru devoir lui envoyer deux témoins pour lui demander, au nom du groupe républicain, une réparation par les armes.

Les témoins de M. Carré-Kérissouët sont : M. M. Laisant, député de la Loire-Inférieure, ancien officier du génie, et Corentin-Guyho, député du Finistère, avocat à la cour de cassation.

Ceux de M. Robert Mitchell sont : M. le baron de Bourgoing, ancien écuyer de l'empereur, et M. Sarlande.

Etranger.

Événements d'Orient.

Belgrade, 4 juillet.

(Officiel.) — Dimanche, à quatre heures du matin, les troupes serbes ont franchi la frontière près de Suppovac, du côté de la rivière Morava.

Un détachement commandé par Milutio Jaovnanovitch occupait Secenica et Daoulic, repoussant les Turcs, pendant que le corps sous les ordres de Giorgovic occupait les hauteurs de Topolizza.

Lundi, le général Tchernaïeff attaquait le camp retranché turc défendu par plusieurs batteries. Après un combat de trois heures, les Turcs, abandonnant leurs vivres et leurs bagages, étaient forcés de battre en retraite.

En même temps, le général Ranko Olimpitz passait la rivière de la Drina et s'avancait jusqu'à Bezina où une fusillade très-vive était engagée.

Raguse, 4 juillet.

Hier, les Turcs ont attaqué les avant-postes monténégrins près de Podgoritza. Après un sanglant combat, les deux partis ont conservé leurs positions.

Vienne, 4 juillet, soir.

Des dépêches de la Bosnie annoncent que, dans cette province, le sultan a ordonné la levée de tous les mahométans de 17 à 70 ans.

Constantinople, 4 juillet, soir.

Les dépêches officielles confirment la victoire des Turcs près de Zaitchar, ajoutant

que les Serbes ont été également battus du côté de Nisch et sont poursuivis jusqu'en Serbie.

Les dépêches disent aussi que les Monténégrins qui étaient entrés en Turquie près de Podgoritza ont été défaits en perdant 300 hommes.

Constantinople, 4 juillet, soir.

On envoie sur la frontière serbe un grand nombre de bachi-bouzouks.

On attend des troupes d'Egypte ; plusieurs régiments ont dû s'embarquer aujourd'hui en Egypte.

Belgrade, 4 juillet, soir.

La nouvelle donnée par un télégramme de Constantinople annonçant une victoire des Turcs à Zaitchar est controvérsée.

Les Turcs ont tenté, en effet, une attaque sur Zaitchar, mais, loin de réussir, ils ont été repoussés avec pertes.

L'avantage jusqu'à présent a été partout du côté des troupes serbes.

Les Serbes ont occupé Ant-Palanka.

Raguse, 4 juillet, 7 h. 45, soir.

(Source slave). — Les Albanais habitant Kuschi ont refusé de s'armer contre les Monténégrins. Le gouverneur de Scutari a envoyé contre eux des troupes pour les soumettre. Les habitants de Kuschi, soulevés, se sont joints aux Monténégrins et ont attaqué les Turcs à Medim et les ont poursuivis jusqu'à Podgoritza ; ils leur ont pris 500 fusils.

Vienne, 4 juillet.

On assure que le gouvernement russe aurait accordé à un grand nombre d'officiers la permission d'entrer au service du Monténégro.

Des comités formés à Moscou et à Saint-Petersbourg ont envoyé de fortes sommes à Cetinje et à Belgrade pour aider leurs coreligionnaires dans la guerre contre les Turcs.

Le bruit court que, dans l'affaire de Zaitcha (ou Zaïcar), les Turcs auraient pris 1,500 blessés ; le nombre des Serbes tués serait de 1,300. Les Turcs n'auraient eu que 45 tués et 800 blessés.

Dépêches de l'Agence Maclean :

Londres, 5 juillet.

Le *Times* publie un télégramme de Cattaro qui confirme que les Turcs ont été complètement défaits à Médum et qu'ils se sont sauvés à Podgoritza poursuivis par les Monténégrins.

Londres, 5 juillet.

Le correspondant de Constantinople du journal *l'Hour* télégraphie que, dans cette ville, on est très-exaspéré contre les autorités russes.

Des agents russes ont été arrêtés parmi les Kurdes à Erzeroum et aussi dans la ville turque de Guriel.

Vienne, 5 juillet.

Le gouvernement a ordonné, en cas d'événements imprévus, que deux corps d'armée fussent tenus prêts sur le pied de guerre.

Les officiers d'infanterie de la réserve et

de la landwehr ont reçu ordre de terminer leurs équipements de campagne.

Dépêche de l'Agence russe :

« Saint-Petersbourg, 4 juillet. Les télégrammes reçus par les journaux russes annoncent la marche en avant des Monténégrins et le bombardement de Zaitchar commencé par le corps d'armée que commande le général Tchernaïeff.

» Les Bulgares de l'arrondissement de Widdin sont en plein soulèvement.

» Nous tenons de source certaine que les Turcs à Philippopoli ont perdu deux régiments en habits sacerdotaux.

» Un télégramme d'origine turque annonce que les Serbes ont subi de grosses pertes dans un premier engagement avec les troupes turques du côté de Widdin. »

Londres, 5 juillet.
Le *Times* publie la dépêche suivante de Berlin, 4 juillet :

« L'Autriche arme. Les officiers de la réserve et de la landwehr ont reçu l'ordre de compléter sur le champ leur équipement de guerre, 26 compagnies de génie de la réserve ont été mises sur le pied de guerre.

» Le nouveau système de la mobilisation de la landwehr vient d'être proclamé. Les compagnies de chemins de fer ont l'ordre d'être tenies prêtes, pour transports militaires, un certain nombre de voitures.

» 26 escadrons de cavalerie et 44 bataillons d'infanterie ont reçu l'ordre d'aller renforcer les garnisons des forteresses de Hongrie méridionale.

» Il n'y aura pas de grandes manœuvres attendues que deux corps d'armée soient mis immédiatement sur pied de guerre.

Le correspondant du *Daily Telegraph* de Berlin, rapporte que les puissances du Nord ont fait parvenir à l'Angleterre les assurances les plus satisfaisantes relativement à la guerre entre la Turquie et la Serbie. Elles ont exprimé la résolution de garder une stricte neutralité et de localiser la lutte.

Le même journal publie une dépêche de Vienne (Autriche) portant que les principaux ministres de l'empire austro-hongrois tiendront à la fin de cette semaine une conférence pour délibérer sur les propositions militaires à prendre sur la frontière d'Allemagne.

ÉTATS-UNIS.

Washington, 5 juillet.

L'ambassadeur d'Allemagne a remis au président Grant une lettre autographe de l'empereur Guillaume le félicitant à l'occasion du centenaire.

L'empereur d'Allemagne exprime l'assurance que la prospérité et l'amitié des deux pays continueront et ne feront que s'accroître.

Le général Grant a dit à l'ambassadeur que l'expression des sentiments de l'empereur est parfaitement appréciée et qu'il répondra à l'empereur Guillaume.

et me conduisit en face de l'almanach suspendu contre la cheminée.

— Eh bien ? lui demandai-je.

— Eh bien ! vous ne voyez point la date, monsieur ! dit-elle gaiement ; c'est aujourd'hui le 25.

— Oui, répliquai-je en me dégageant avec humeur ; et bientôt ce sera le 30, jour d'échéance. Que l'enfer confonde les billets et les almanachs !

Elle me regarda avec un douloureux étonnement.

— Qu'y a-t-il donc encore, Pierre Henri ? reprit-elle inquiète ; avez-vous appris quelque mauvaise nouvelle ?

— Je n'ai rien appris, comme d'habitude.

— Alors, reprit-elle en passant un bras sur le mien, remettons les inquiétudes à demain, et gardons ce jour-ci pour être heureux.

Je la regardai de manière à lui prouver que je ne comprenais pas.

— Allons, vilain homme ! dit-elle d'un ton de bouderie amicale, ne savez-vous donc plus que c'est l'anniversaire de notre mariage ?

Je l'avais effectivement oublié.

Les années précédentes, cet anniversaire était pour moi une occasion de réjouissance et d'attention ; mais cette fois il en fut tout autrement. Le souvenir du bonheur passé me rendit les souffrances présentes plus amères.

La comparaison que j'en fis, dans ma pensée, ex-

cita chez moi une sorte de colère désespérée, et je me laissai tomber sur une chaise avec de sourdes malédictions.

Geneviève, surprise et effrayée, voulut savoir ce que j'avais.

— Ce que j'ai ! m'écriai-je ; Dieu me pardonne ! on dirait que vous n'en avez jamais entendu parler ! Ce que j'ai ! eh bien, parbleu ! j'ai des dettes que je ne puis payer, et des créances qui ne rentrent pas ; j'ai un procès qui me ruine en attendant que je le gagne ; j'ai trois bouches à nourrir tous les jours, sans autre ressource que deux bras qui ne peuvent travailler... Ah ! ce que j'ai, demandez-vous ? J'ai le regret de ne pas m'être cassé les reins le jour où je suis tombé d'un troisième, parce qu'alors je n'étais encore qu'un ouvrier sans obligation et sans famille, et qu'une bière de quatre francs eût réglé tout mon compte sur la place de Paris !

Tout cela était dit avec un emportement qui fit trembler la pauvre femme ; elle me regarda, et les larmes lui vinrent dans les yeux.

— Au nom de Dieu ! ne parlez pas ainsi, Pierre Henri, me dit-elle ; ne me dites jamais que vous regrettez de vivre, à moins que vous vouliez aussi me faire mourir. Vous avez été tourmenté tout le jour, pauvre homme, et vous me revenez outré ; mais oubliez pour aujourd'hui les affaires, et ne pensez qu'à ceux qui vous aiment.

J'allais peut-être faire ce qu'elle demandait, sa voix m'avait remué le cœur, quand on frappa la porte ; un sergent de ville entra.

— Pardon, excuse, dit-il poliment ; je suis venu parce que vous êtes en contravention et que vous devez dénoncer procès-verbal, rapport au procureur, fleurs de votre fenêtre.

J'allais répondre qu'il y avait erreur, lorsque Geneviève courut à la croisée et en retira précipitamment un giroflée encore enveloppée de sa feuille de papier blanc.

Elle déclara qu'elle venait de l'acheter et qu'elle déposerait à cette place, où elle était d'habitude nue par plusieurs barreaux.

L'homme de police écouta patiemment toutes les explications ; mais, après avoir constaté que l'appelait le *corps du délit*, il prit nos noms et nous adressa un avertissement que nous aurions à nous présenter au tribunal pour payer l'amende, et sa retraite précipitée.

(La suite au prochain numéro.)

La célébration du centenaire dans le sud a été très-enthousiaste. L'étendard fédéral et l'étendard de la Virginie flottent côte à côte sur le capitol de Richmond pour la première fois depuis soixante ans.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Cours public et gratuit de Viticulture

Professé par M. DU BREUIL,

A SAUMUR, DANS LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE.

Leçons théoriques.

Samedi 8 juillet, à 9 h. 1/2 du matin.

Suite de la création d'un vignoble. — Forme de la plantation. — Plantation.

Dimanche 9 juillet, à 9 h. 1/2 du matin.

Taille de la vigne. — Principes généraux. — Divers modes de taille des sarments fructifères.

RÉPARTITION DES CLASSES

Dans les armées active, territoriale et leurs réserves.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 1876, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

1^{re} Armée active. — Portion du contingent de l'armée active de la classe 1874, comptant la durée de son service à partir du 1^{er} juillet 1872. — Classes de 1872, 1873, 1874, 1875.

2^e Réserve de l'armée active. — Classes de 1867, 1868, 1869, 1870. — Contingent de la réserve de la classe 1874. — Portion du contingent de l'armée active de la classe 1874, qui est passée dans la réserve comme comptant la durée de son service à partir du 1^{er} janvier 1874.

3^e Armée territoriale. — Classes de 1862, 1863, 1864, 1865, 1866.

4^e Réserve de l'armée territoriale. — Classes de 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861.

Nota. — Les engagés volontaires, les anciens remplaçants, les hommes qui ont été remplacés ou qui se trouvent, pour quelque motif que ce soit, dans une situation spéciale, marchent avec une des classes indiquées ci-dessus, conformément aux indications de leur livret individuel.

VOTE DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur la question préalable concernant la proposition déposée par M. Robert Mitchell (mise en accusation de 8 millions de Français qui ont approuvé les plébiscites de l'Empire), adoptée par 317 voix contre 75 :

Ont voté pour : MM. Benoist et Maillé ;

A voté contre : M. Janvier de la Motte ;

N'ont pas voté : MM. Berger, comte de Civrac, comte de Maillé, de Soland.

Par décret du 5 juillet, les conseils d'arrondissement se réuniront le lundi 17 juillet pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

Ils se réuniront le lundi 25 septembre pour la seconde partie de leur session, qui ne pourra durer plus de cinq jours.

Les conseils municipaux du département de la Mayenne sont convoqués pour le dimanche 18 juillet, à l'effet d'élire leurs délégués pour procéder à l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Bernard Dutreil, décédé. Les élections sont fixées au 20 août.

M. Teisserenc de Bort vient d'adresser à tous les préfets une importante circulaire relative à l'emploi des instruments agricoles perfectionnés.

Le ministre de l'agriculture et du commerce s'attache surtout à faire ressortir les avantages que présentent les machines mécaniques batteuses, faucheuses, etc., qui abrègent d'une façon considérable le travail du cultivateur.

Comme ces machines sont d'un prix élevé, M. Teisserenc de Bort estime que là où l'initiative privée serait impuissante, les conseils municipaux pourraient y suppléer en faisant l'acquisition de quelques-unes de ces machines, qu'ils loueraient d'après un tarif déterminé d'avance.

Au bout de quelques années, le loyer aurait bien vite couvert le prix d'achat ; de telle sorte que la machine, au lieu d'être une charge, serait, au contraire, une source de revenus pour la commune.

Il y a là une combinaison ingénieuse, et si les autorités locales savaient en tirer parti, nous ne doutons pas qu'elle ne donne d'excellents résultats au point de vue des intérêts agricoles.

On assure que M. Waddington songerait à augmenter d'une manière notable les exercices militaires dans les établissements relevant de l'Université : on donnerait aux élèves des instructeurs capables ; on leur enseignerait le tir, l'équitation, les armes ; enfin, les leçons de gymnastique deviendraient plus fréquentes.

Avec l'application d'un tel programme, les jeunes gens sortiraient des collèges et lycées avec une instruction militaire presque complète, et n'auraient besoin pour se perfectionner que de passer quelque temps au régiment.

Le ministère de l'intérieur a transmis aux préfets des instructions en vue du dénombrement quinquennal de la population en France, qui doit être exécuté dans le courant de l'année prochaine. Les dépenses locales de cette opération étant à la charge des communes, le ministère a invité les maires à inscrire au budget communal la prévision nécessaire pour faire face à ces dépenses.

Les commissaires des courses de Saint-Maixent ont reçu l'autorisation d'organiser, pour le 6 août, un *military* ou course militaire auquel pourront prendre part les officiers non-seulement du 9^e corps, mais aussi des 4^e, 5^e, 11^e et 12^e corps.

Le ministre de la guerre a décidé que le 28^e régiment d'artillerie (11^e corps), provisoirement établi à Rennes, s'installerait à Vannes, son emplacement normal, après les écoles à feu qu'il doit exécuter au camp de Meucou.

Cette installation aura lieu à la fin du mois d'août.

L'ARROSEMENT DES RUES.

A cette époque de grandes chaleurs, où l'on ne devrait jamais négliger d'arroser deux fois par jour le pavé des rues devant chaque maison, il n'est pas sans utilité de donner le conseil suivant :

L'eau servant à l'arrosement des rues de Londres contient en dissolution du chlorure de chaux, de soude et d'alumine. Ce procédé réunit deux grands avantages : il est hygiénique et constitue un puissant désinfectant qui neutralise l'action des miasmes ; de plus, il est économique, car l'affinité des sels pour l'eau en rend l'évaporation plus lente, et l'humidité persiste ainsi plus longtemps, ce qui rend les arrosages plus rares. Ce serait donc un procédé à imiter.

L'INSUFFLATION. — Rappelons, en quelques mots, pour ceux qui l'ignorent, le moyen de pratiquer cette opération souvent héroïque.

Quand on rencontre un noyé (ce qui n'est pas rare par le temps qui court), il faut l'étendre au grand air, couché sur le côté droit, la tête un peu plus élevée que le corps. On débarrasse la bouche et le gosier de l'écume et des herbes qui l'obstruent, on attire la langue en avant, puis on souffle de l'air avec la bouche seule (ou armée d'un tube quelconque) à travers les narines, en appuyant une main sur les narines, et l'autre sur les lèvres pour s'opposer à la sortie de l'air. On voit alors la poitrine se soulever sous l'action de cette respiration artificielle. Cela fait, on appuie avec les deux mains sur la base de la poitrine (au niveau de la ceinture des deux côtés), pour vider les poumons. Puis on recommence alternativement l'insufflation et les pressions expiratoires, jusqu'à ce que les battements du cœur se fassent sentir et que l'individu ait respiré spontanément.

On ne doit pas se décourager trop vite. Il faut souvent deux ou trois heures de persévérance. Au bout de ce temps, on a le droit de désespérer. Mais il a fallu souvent ce temps pour rappeler à la vie des noyés restés une demi-heure, une heure, et même (il y a dix ans, en Angleterre) plusieurs heures sous l'eau.

Là où tous les autres moyens échouent, l'insufflation pulmonaire réussit souvent ; là où elle ne réussit pas, tous les autres moyens sont inutiles.

Le même traitement peut s'appliquer aux pendus, et donne d'aussi bons résultats, même entre les mains des gens les plus étrangers à l'art de guérir.

D^r HECTOR GEORGE.

Il existe en ce moment en circulation beaucoup de pièces d'or qui, sans être fausses, ont perdu de leur valeur par suite de l'opération du *trempage*.

Le trempage consiste à plonger pendant quelques minutes les pièces dans l'eau régale, qui en dissout quelques centigrammes sans émousser les contours ni les dessins. En opérant sur beaucoup de pièces, on arrive à un gain illicite, mais sérieux.

Le fourrage — qui consiste à vider les pièces avec une tarière très-fine, de façon à ne laisser qu'un petit trou, et à remplir le vide avec du plomb, — le *rognage* et le *placage*, — dans lequel les deux tranches et l'exergue sont découpés puis recollés sur une rondelle de cuivre — sont des altérations plus lucratives, mais plus faciles à découvrir.

On a calculé que le placage d'une pièce de cent sous demande deux bonnes heures et rapporte trois francs cinquante centimes. Mais il faut pour le pratiquer un ouvrier d'une habileté consommée et des outils d'une perfection rare.

Dernières Nouvelles.

M. Casimir Périer est mort hier jeudi ; la nouvelle en est arrivée à deux heures à Versailles, et le président du Sénat l'a annoncée au début de la séance.

Constantinople, 5 juillet.

(Frontière turque). — La Roumanie a demandé à la Porte la neutralisation du Danube au-dessus de Widdin.

La Turquie aurait répondu que la présence de ses navires dans cette partie du Danube n'a aucun but hostile à la Roumanie. Elle veut seulement, par là, empêcher les volontaires étrangers de passer en Serbie.

La Turquie a envoyé de nouvelles troupes contre la Serbie et le Monténégro.

L'Agence Mac-Lean communique les dépêches suivantes :

« Constantinople, 6 juillet.

» Sur la demande de la France, le gouvernement turc vient d'accorder la neutralisation du Danube.

» Toutes les nouvelles propagées au sujet de l'intention supposée à la Roumanie d'abandonner sa politique de neutralité sont officiellement démenties. »

Vienne, 6 juillet.

Les informations officielles reçues de Belgrade démentent de la façon la plus catégorique toute défaite des troupes serbes commandées par le général Tcherniaïeff ; au contraire, celui-ci s'est emparé de la ville de Palanka et s'avance à marches forcées vers Sofia.

Le prince Milan accompagne le général Tcherniaïeff, qui a l'intention de provoquer un soulèvement général de la population en Bulgarie et de prendre les monts Balkans pour base de ses opérations.

Tout est calme en Roumanie.

Pour les articles non signés : P. GODER.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 juin 1876.

MARIAGES.

Le 4. — Jean-Louis Roulleau, domestique, a épousé Louise Raguin, domestique, tous deux de Saumur.

Le 5. — Joseph-Arsène Placeau, maréchal-ferrant, a épousé Anastasie-Eugénie Moinaud, sans profession, tous deux de Saumur. — Ernest-Marie Briand, docteur-médecin, d'Angers, a épousé Louise-Nelly Guérin, sans profession, de Saumur.

Le 10. — Emile-Armand Perreau, employé-auxiliaire du génie, a épousé Marie Manceau, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 12. — Ambroise-Auguste Lambert, sabotier, de Vernouil-le-Fourrier, a épousé Anatolie-Victorine Touchet, couturière, de Saumur.

Le 19. — Jacques Frouin, tailleur d'ha-

bits, a épousé Emilie Pavier, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 21. — Claude Jolibois, comptable, a épousé Berthe-Estelle Poisson, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 24. — Jean-Baptiste Rassineux, domestique, a épousé Joséphine Montgault, domestique, tous deux de Saumur.

Le 26. — Elie Méry, charcutier, de Paris, a épousé Albertine-Augustine-Marie Tessié, sans profession, de Saumur.

Le 28. — Joseph-Louis Renault, teinturier, a épousé Gabrielle Ballet, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Mathilde Boucher, 15 jours, rue de Fenet.

Le 3. — Yves Peltier, journalier, 80 ans, à l'Hospice.

Le 4. — Marie-Louise-Augustine Jacquey, sans profession, 29 ans, épouse Alexandre Boucault, rue de la Visitation.

Le 8. — Suzanne Guitard, rentière, 79 ans, veuve Louis Millon, rue des Basses-Perrières. — Auguste-Théodore Rabouin, couvreur, 62 ans, route d'Angers. — Angélique Mercier, journalière, 67 ans, veuve Urbain Robineau, rue de l'Echelle.

Le 9. — Céleste Filattre, lingère, 78 ans, veuve Jean Guichet, à l'Hospice.

Le 10. — Pierre Daburon, tourneur, 65 ans, rue de l' Arsenal. — Joseph Dauzon, tailleur de pierres, 79 ans, à l'Hospice.

Le 13. — Yves Le Lannier, cavalier de manège, 40 ans, à l'Hospice.

Le 14. — Marie-Augustine Gangneux, 8 mois, rue de Fenet. — Julie Deniau, rentière, 73 ans, veuve Clément Goisard, rue Saint-Nicolas.

Le 16. — Pierre Dubois, journalier, 77 ans, rue des Moulins.

Le 18. — Virginie Blandin, matelassière, 62 ans, épouse Valentin Kapinski, à l'Hospice. — Cécile Fonteny, couturière, 66 ans, épouse Pierre Nevoi, à l'Hospice. — Jeanne Coutard, sans profession, 72 ans, épouse Antoine-Victor Peralo, rue du Puits-Neuf. — Marie Lemoine, sans profession, 87 ans, veuve Louis David, rue de la Basse-Ile.

Le 19. — Marin-Ange Richard, horloger, 23 ans, à l'Hospice. — Angèle-Florentine Puchaud, 3 mois, rue de la Chouetterie. — Olimpe Bontemps, rentière, 78 ans, veuve Julien Papin, rue Beaurepaire. — Marie-Louise Régulier, 30 ans, journalière, épouse Louis Guiocheau, rue de la Visitation.

Le 20. — Julie Leroux, rentière, 73 ans, veuve Louis-Joseph Papin, quai Notre-Dame. — Jean Nicier, rentier, 71 ans, rue du Petit-Pré.

Le 21. — Louise Bochart, sans profession, 73 ans, veuve Ursin Thamoineau, rue du Marché-Noir. — Georges-Léon Simon, 8 mois, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 23. — Marianne Robot, rentière, 94 ans, veuve Claude Collin, rue du Portail-Louis.

Le 24. — Héléodine-Pauline Marouillat, 2 mois, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 25. — Louis Guéret, menuisier, 75 ans, à l'Hospice. — Joseph Hy, cantonnier, 77 ans, à l'Hospice. — Charles Courcelle, 48 mois, rue de la Fidélité.

Le 28. — Alfred-Edmond Marjolet, 2 mois, place de l'Arche-Dorée. — Marie-Joséphine Rabouin, sans profession, 26 ans, épouse Augustin Briauveau, route d'Angers. — Paul Froger, 45 jours, rue de la Visitation.

Le 30. — Jacques Fressinet, retraité, 58 ans, rue de Fenet.

On peut dire que l'*Univers illustré* tient à justifier, dans chacun de ses numéros, la vogue dont jouit cette magnifique publication. Ses gravures, intéressantes et variées, ne laissent échapper aucun sujet d'actualité. Quant à sa partie littéraire, confiée aux écrivains les plus distingués, elle est à la fois attrayante et d'une irréprochable moralité.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, à partir du 26 juin.

Départs de Saumur :	Arrivées à Poitiers :
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
11 — 30 — —	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	9 — 7 — —
7 — 40 — —	11 — 41 — —

Départs de Poitiers :	Arrivées à Saumur :
5 h. 50 m. matin.	9 h. 37 m. matin.
10 — 45 — —	3 — 30 — soir.
12 — 30 — soir.	7 — 39 — —
6 — 20 — —	11 — 18 — —

Tous ces trains sont omnibus.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière* Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements,

oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irri-

tation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 48,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 40 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M^{me} Gon-

BRAND, rue d'Orléans; M. BRASSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

LES FRÈRES MAHON, médecins spécialistes, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen, de maladies de la peau et du cuir chevelu, telles que dartres, démangeaisons, chute des cheveux, teigne, leucorrhée, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Angers, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pillet. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 JUILLET 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.					
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre. . .	67	80		Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . .	730		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	640		20			
4 1/2 % jouiss. septembre. . .	98	25		Crédit Mobilier.	150		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	525		25			
5 % jouiss. novembre.	105			Crédit foncier d'Autriche. . .	460		Société autrichienne, j. janv. . .	530		12	50		
Obligations du Trésor, t. payé.	490			Charentes, 400 fr. p. j. août. .	425		OBLIGATIONS.						
Dép. de la Seine, emprunt 1857	488	75		Est, jouissance nov.	587	50							Orléans.
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	488	75		Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	663	75	Paris-Lyon-Méditerranée. . . .	316					
— 1865, 4 %	505			Midl, jouissance juillet.	740		Est.	313					
— 1869, 3 %	373			Nord, jouissance juillet.	1213	75	Nord.	321					
— 1871, 3 %	348			Orléans, jouissance octobre. . .	1000		Ouest.	315	50				
— 1875, 4 %	476	25		Est, jouissance nov.	637	50	Midl.	315	50				
Banque de France, j. juillet. . .	3370			Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	1192	50	Deux-Charentes.	300					
Comptoir d'escompte, j. août. . .	665			Société parisienne du Gaz.	14	50	Vendée.	252					
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	360			Société Immobilière, j. janv. . .	315		Canal de Suez.	517	50				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	335			C. gén. Transatlantique, j. juill.									
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	705												

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR. (Service d'été, 1^{er} mai 1876).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers)
9	1	omnibus-midi.
1	37	solr.
4	10	solr.
7	17	express.
10	37	omnibus-midi.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-midi.
8	20	omnibus.
9	41	express.
12	38	solr.
4	44	omnibus-midi.
10	28	express-poste.

Train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h.

GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du grand déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'il vient d'ajouter à sa spécialité un grand assortiment d'articles en couleur, haute nouveauté : robes d'enfants, jupons, etc.

2,000 parures plissées, prix incroyable de.	1 f. 45	la pièce.
3,000 beaux bonnets à rubans de toutes couleurs, pour dames, à.	1	45 —
Beaux mouchoirs avec écusson brodé et initiales, les deux pour.	1	25
2,000-mètres, beaux rideaux brodés, solde, depuis.	0	70 le mètre.
Dessus d'édredon, depuis.	4	95
Dessus de lits, depuis.	6	50
Jupons plissés, de.	2	45 à 150 fr.
Plus de 2,000 belles bandes brodées, solde, depuis.	1	45 les 4 m. 20 c.

Etude de M^e LE RAY, avoué-licencié, successeur de M^e CHEDEAU.

Séparation de corps.

D'un jugement par défaut, du tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 8 juin dernier, enregistré et signifié;

Au profit de M^{me} Anne Girard, journalière, épouse du sieur Jean Baussy, ladite dame demeurant à Montreuil-Bellay, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau établi près le tribunal civil de Saumur, en date du 7 juillet 1875;

Demanderesse, ayant M^e Le Ray pour avoué; Contre le sieur Jean Baussy, maçon, sans domicile ni résidence connus; Défendeur, défaillant;

Il appert: Que la dame Baussy a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son mari.

Pour extrait, certifié conforme par le soussigné, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur. (323) V. LE RAY.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISONS A SAUMUR VIGNES A BAGNEUX

SAVOIR :

1^o Maison, à Saumur, rue Fardeau,

au Champ-de-Foire, n° 23, occupée par M. Cholet, entrepreneur; jardin; 2^o Maison, à Saumur, rue Fardeau, n° 25, et levée Saint-Lazare; jardin et écurie;

3^o Maison, à Saumur, rue de Poitiers, n° 16, occupée par M. Charles Jagot; jardin, remise, écurie;

4^o Maison en construction, à Saumur, rue de Bordeaux, joignant au midi la maison en construction de M. Foucher, juge de paix; jardin;

5^o Maison, à Saumur, rue de Feneet, n° 105; cour, glacière et jardin, donnant sur la montée du Petit-Genève;

6^o Un hectare 11 ares de vignes en très-bon état, au Champ-des-Guindries, canton de la Pierre-Couverte, commune de Bagneux, avec cave, pressoir et bâtiment.

S'adresser à M. CHOLET, entrepreneur à Saumur, à M. ROBIN, à Terrefort, commune de Bagneux, ou à M^e CLOUARD, notaire. (263)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN ÉTABLISSEMENT DE VINS MOUSSEUX

Avec caves, vignes, terres, et un matériel complet; on cédera tout ou partie des vins, au gré de l'acquéreur.

S'adresser à M. BOURJUGE, expert-comptable à Angers, ou à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (247)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ

Située aux Huraudières, commune de Saumur.

Comprenant : bâtiments, jardin, prés, pâtures et queriers, d'une contenance de 15 hectares 50 ares, joignant le Bray, le chemin Chamier, l'établissement de M. Sarget, M. Lacroix et M. Chambourdon.

Divisions au gré des acquéreurs. Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement. S'adresser à l'étude de M^e CLOUARD, où se trouveront, tous les samedis et les dimanches, MM. JUETTE et MESSARD, mandataires de M. Yvon.

Etude de M^e JULES DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

VENTE DE MEUBLES

APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 11 juillet 1876, à dix heures du matin, M^e Degrez, notaire à Saint-Clément-des-Lévées, procédera, au bourg de cette commune, à la vente des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M. l'abbé Piau, décédé à Saint-Clément, le 1^{er} décembre 1875.

A la requête de M. l'abbé Jean-Charles Dufour, curé de Champigné, son légataire universel.

On vendra notamment :

Batterie de cuisine, ustensiles de cheminée, cuillères et fourchettes, vaisselle et verres de toute sorte, tables de cuisine et de salon, une table à coulisses de vingt-quatre couverts, bas de buffet, un bois de lit en noyer et deux autres en bois dur, tables de nuit, rideaux, matelas, traversins, dix-huit taies d'oreillers, couvertures, une armoire, une horloge, tabliers de cuisine, serviettes de table et de toilette, draps, linge de ménage, pendule de cheminée, chandeliers, un réveil-matin, couteaux de table, bureau d'acajou et bureau en noyer, une table de jeu, un bois de lit en bois blanc, cinq couettes, oreillers et beaucoup d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.



FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulailers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles. (103)

Saumur, imprimerie de P. GODET.